

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 20 août 2018

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 - Gaz Métro – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – LE ROEÉ SOUTIENT LA POSITION D'ÉNERGIR À SA LETTRE B-0037 DU 17 AOÛT 2018**  
**N/D : 1001-106**

---

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la décision procédurale de la Régie du 16 août dernier (D-2018-109) dans le dossier en rubrique. Nous avons également reçu la lettre de notre confrère, le procureur d'Énergir en date du 17 août dernier (B-0037).

Tout comme Énergir, le ROEÉ souhaite l'avancement du dossier R-4008-2017. Nous n'exprimons pas d'opinion sur la proposition d'Énergir de la tenue de séances de travail.

Toutefois, nous tenons à communiquer à la Régie que nous partageons les préoccupations d'Énergir et exprimons notre soutien pour la demande formulée par le distributeur en ce qui concerne le calendrier indiqué par la Régie à la décision D-2018-109.

Me Véronique Dubois  
Le 20 août 2018  
page 2 de 2

Veillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par: Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Bertrand Schepper, analyste  
J-P Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ